

## Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le mardi 29 août 2017, à 19 h, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

M. Henri Bégin  
Mme Doris Bergeron  
M. Yves Dumulon  
Mme Samia El Hamri

M. René Forgues  
M. Jean-Pierre Frelas  
Mme Claudette Latreille  
Mme Mireille Vincelette

M. Michel Labelle (commissaire-parent primaire)  
M. Arthur Leclerc (commissaire-parent secondaire)  
Nathalie Tremblay (commissaire-parent EHDAA)

Est absent : M. Steve Jolicoeur

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de M. Daniel Camden

Assistent aussi à la réunion :

M. Yves Bédard, directeur général  
M. Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières  
Mme Lyne Garneau, secrétaire générale  
Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs  
Mme Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles  
M. Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

### 1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

CC-3107

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Arthur Leclerc, d'adopter l'ordre du jour, *en ajoutant le point 6.10 Affiliation au RSEQ Abitibi Témiscamingue*, ce qui est résolu à l'unanimité.

### 3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 juin 2017.

Le directeur général indique que les suites ont été données à la réunion mentionnée en titre.

CC-3108

Il est proposé par Nathalie Tremblay, appuyée par Michel Labelle, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2017, ce qui est résolu à l'unanimité.

### 4. Demandes verbales de l'assistance

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

À ce moment de l'ordre du jour, le point 7.1 est traité.

### 5. Rapport des comités de travail

#### 5.1 Comité de vérification

Henri Bégin fait un résumé des points traités au comité de vérification.

## Conseil des commissaires

### 5.2 Comité des ressources humaines

Yves Dumulon fait un résumé des points traités au comité ressources humaines.

### 5.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Claudette Latreille fait un résumé des points traités au comité de gouvernance et d'éthique.

## 6. Décision (points nécessitant une résolution)

### 6.1 Adoption des comptes

Il est proposé par Daniel Camden, d'adopter les listes des chèques émis du 29 juin, du 13 et du 27 juillet ainsi que du 10 août 2017 et conservées aux archives de façon permanente au dossier numéro 322-06, ce qui est résolu à l'unanimité.

### 6.2 Attribution de contrats

#### 6.2.1 Remplacement chaudière G-1 (021MB1601) – Centre administratif

Considérant l'allocation reçue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » 2015-2016;

Considérant l'appel d'offres public et la recommandation de la firme Stantec Experts-Conseils ltée à la suite de l'ouverture des soumissions le 27 juin 2017 à 10 h;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Doris Bergeron, d'entériner l'attribution d'un contrat de construction au montant de 145 227,00 \$ avant taxes, représentant un montant de 166 974,74 \$, taxes incluses, à l'entreprise P.D.G. Industries inc. à la suite d'un appel d'offres public basé sur le prix le plus bas, dans le cadre du projet de remplacement de la chaudière G-1 au centre administratif, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

### 6.3 Approbation de dépenses

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

### 6.4 Demande d'ajout d'espace

#### 6.4.1 Demande d'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) – Aménagement de laboratoires de science, techno et orientation aux écoles La Source (782038) et D'Iberville (782019)

Considérant l'augmentation constante des effectifs scolaires au secondaire pour la prochaine décennie;

CC-3109

CC-3110

## Conseil des commissaires

Considérant l'analyse de notre mode d'organisation au secondaire effectuée par un spécialiste, M. Yvan Aubé en 2015, pour maximiser la capacité d'accueil des deux écoles secondaires;

Considérant les recommandations émises par ce spécialiste à l'effet que la solution optimale consiste à offrir les deux cycles dans les deux écoles;

Considérant les travaux de réaménagement nécessaires dans les laboratoires de sciences, techno et orientation pour l'accueil des deux cycles;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-3111 Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Claudette Latreille, d'autoriser la directrice du Service des ressources matérielles à présenter une demande d'ajouts d'espace pour le réaménagement des laboratoires de sciences, techno et orientation dans le cadre de la mesure 50511 – Ajouts d'espace pour la formation générale du Plan Québécois des infrastructures 2017-2027 pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-3112 Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Arthur Leclerc de traiter le point suivant à huis clos, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-3113 Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon de lever le huis clos, ce qui est résolu à l'unanimité.

### **6.5 Demande d'aliénation de l'immeuble Pavillon Quémont**

Considérant la volonté de Ressources Falco d'acquérir l'immeuble Pavillon Quémont, terrain et bâtiment, immeuble sis au 230 avenue Marcel-Baril à Rouyn-Noranda portant le numéro de cadastre 3 961 837;

Considérant l'article 8 du règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire (Loi sur l'instruction publique, chapitre I-13.3, art. 452);

Considérant l'offre faite en contrepartie par Ressources Falco, soit une valeur autre que monétaire par l'agrandissement du complexe La Source-Polymétier, sis sur la 10<sup>e</sup> Rue à Rouyn-Noranda selon les plans conceptuels joints qui ont été acceptés par la Commission scolaire;

Considérant que la valeur de construction de l'agrandissement est supérieure à la valeur municipale de l'immeuble Pavillon Quémont au rôle foncier 2016-2017-2018 et que ces coûts sont totalement assumés par Ressources Falco;

Considérant les nombreux avantages, tant au niveau éducatif, administratif et fonctionnel que représente cette relocalisation pour les élèves, le centre Polymétier, l'école la Source et la Commission scolaire;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

## Conseil des commissaires

CC-3114

Il est proposé par Samia El Hamri, appuyée par Michel Labelle, de demander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'autorisation d'aliéner, de gré à gré, l'immeuble 782037, terrain et bâtiment, sis au 230, avenue Marcel-Baril à Rouyn-Noranda, reconnu comme étant le Pavillon Quémont, à Ressources Falco et d'autoriser le président à signer l'acte notarié pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

### 6.6 Ordres de changement

#### **6.6.1 Ordre de changement No 6 supérieur à 10 % du montant initial – Remplacement de la fenestration à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (012MB1401)**

Considérant l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics qui stipule que tout ordre de changement provoquant un cumul des dépenses excédant 10 % du montant initial du contrat doit être approuvé par le plus haut dirigeant de l'organisme;

Considérant l'ordre changement No 6 qui reporte la somme cumulée des dépenses supplémentaires à 10,66 % du montant initial du contrat accordé dans le cadre du projet de remplacement de la fenestration à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (012MB1401);

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-3115

Il est proposé par Nathalie Tremblay, appuyée par Michel Labelle, d'entériner l'autorisation de l'ordre de changement No 6 représentant la somme de 5 659,51 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction VX inc., dans le cadre du projet 012MB1401 – Remplacement de la fenestration à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, signé par le directeur général le 28 mars 2017 pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

#### **6.6.2 Ordre de changement No 7 supérieur à 10 % du montant initial – Remplacement de la fenestration à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (012MB1401)**

Considérant l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics qui stipule que tout ordre de changement provoquant un cumul des dépenses excédant 10 % du montant initial du contrat doit être approuvé par le plus haut dirigeant de l'organisme;

Considérant l'ordre changement No 7 qui reporte la somme cumulée des dépenses supplémentaires à 13,48 % du montant initial du contrat accordé dans le cadre du projet de remplacement de la fenestration à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (012MB1401);

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

## Conseil des commissaires

CC-3116

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Claudette Latreille, d'entériner l'autorisation de l'ordre de changement No 7 représentant la somme de 9 650,34 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction VX inc., dans le cadre du projet 012MB1401 – Remplacement de la fenestration à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, signé par le directeur général le 28 mars 2017 pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

### **6.7 Budget initial 2017-2018 et taux de taxe scolaire**

Ce point de l'ordre du jour sera traité lors de l'ajournement de la présente rencontre.

### **6.8 Délégation de pouvoirs – Projet d'agrandissement du complexe La Source-Polymétier**

Considérant le projet d'agrandissement du complexe La Source-Polymétier en lien avec la cession de l'immeuble Pavillon Quémont à Ressources Falco;

CC-3117

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Nathalie Tremblay, de déléguer au président, et en cas d'incapacité au vice-président, en collaboration avec le directeur général, tout pouvoir en lien avec le dossier de cession de l'immeuble Pavillon Quémont et le dossier d'agrandissement du complexe La Source-Polymétier, et ce, jusqu'à la phase finale des travaux, ce qui est résolu à l'unanimité.

### **6.9 Représentation au conseil d'administration du RSEQAT**

Considérant notre affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue;

Considérant la volonté du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue d'avoir un représentant du milieu scolaire au conseil d'administration;

Considérant l'intérêt manifesté par un membre du personnel de soutien de notre Commission scolaire à faire partie du conseil d'administration du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue et de pouvoir y occuper le poste réservé au milieu de l'éducation;

CC-3118

Il est proposé par Nathalie Tremblay, appuyée par Samia El Hamri, de soumettre la candidature de M. Sébastien Jacques, technicien en loisirs et sports, comme représentant du milieu de l'éducation au conseil d'administration du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue pour l'année scolaire 2017-2018, ce qui est résolu à l'unanimité.

### **6.10 Affiliation au RSEQ Abitibi-Témiscamingue**

Considérant que cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Abitibi-Témiscamingue, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

CC-3119  
Amendée  
CC-3152

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Mireille Vincelette, que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda paie une affiliation de base de 600 \$, en plus d'une cotisation de 0,35 \$ per capita pour la clientèle primaire et secondaire de la Commission scolaire au 30 septembre de l'année précédente, pour un total de 2 338,80 \$ (4 968 élèves), ce qui est résolu à l'unanimité.

## Conseil des commissaires

### 6.11 Amendement à l'ordre du jour de la rencontre

CC-3120

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Mireille Vincelette d'amender l'ordre du jour pour y ajouter le point 6.11 *Délégation – Assemblée générale annuelle ACSAT (22 septembre à Val D'Or)*, ce qui est résolu à l'unanimité.

### 6.12 Délégation à la rencontre ACSAT

CC-3121

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Nathalie Tremblay de nommer le commissaire-parent Michel Labelle à titre de délégué à l'Assemblée générale annuelle de l'ACSAT qui est prévue le 22 septembre 2017 à Val-d'Or, ce qui est résolu à l'unanimité.

## 7. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

### 7.1 Élections « Vox Populi »

Kevin Lambert s'adresse aux membres du conseil pour leur fait part de son projet qui permettra de former, par voie électorale, un conseil d'élèves représentant tous les milieux. Lyne Garneau apporte aussi l'information sur la politique qui sera bientôt finalisée afin d'initier les élèves de la CSRN à la démocratie scolaire.

## 8. Informations

### 8.1 Direction générale

Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

### 8.2 Secrétariat général

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

## 9. Rapport des commissaires-parents

### 9.1 Comité EHDAA

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

### 9.2 Comité de parents

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

## 10. Information des organismes

### 10.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Le président présente les dernières nouvelles de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

## Conseil des commissaires

### 10.2 Fédération des commissions scolaires du Québec

Henri Bégin présente les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

### 11. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des représentations effectuées.

### 12. Levée de la réunion

Il est proposé par Michel Labelle, appuyé par Samia El Hamri, d'ajourner la réunion au 19 septembre 2017 à 19 h, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 20 h 25 lorsque la réunion est ajournée.

\_\_\_\_\_  
Daniel Camden,  
Président

\_\_\_\_\_  
Lyne Garneau,  
Secrétaire générale

CC-3122